

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 163

06 – ALPES-MARITIMES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANTIBES

Ventes et cessions

102 611 159 RCS Antibes.

D'ACQUI.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Adresse : 61, Promenade De la Plage, 06800 Cagnes-sur-Mer.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 250000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : La restauration traditionnelle avec la préparation et la vente de plats cuisinés sur place, à emporter, en livraison, la vente de boissons chaudes ou froides, avec ou sans alcool, conformément à la législation en vigueur et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement..

Adresse : 60-61, Boulevard De la Plage, 2-4 Allée des Pins, 06800 Cagnes-sur-Mer.

Précédent propriétaire : 820 660 058 RCS Antibes. **DEM & CO.**

Date de commencement d'activité : 30 avril 2026.

Publication légale : Tribune Bulletin Côte d'Azur du 22 mai 2026.

Oppositions : Au fonds vendu pour la validité et au Cabinet de la SCP VARRAUD - SANTELLI-ESTRANY - BROM, 52 Boulevard Carnot 06400 Cannes pour la correspondance.

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 30/04/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de SDE de Grasse le 13/05/2026, Dossier Dossier 2026 00007678. Référence : Référence 0604P62 2026A01466. Mise en activité de la société.

Adresse de l'ancien propriétaire : Et 2-4 Allée des Pins 60-61 Boulevard de la Plage 06800 CAGNES-SUR-MER. Adresse du nouveau propriétaire : 61 Promenade de la Plage 06800 CAGNES-SUR-MER. Suppression du sigle. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..